



Présentation, formules et règlement

Année 2026-2027 | Cours individuels de guitare

Mon engagement : « Garantir un enseignement de qualité, dans un climat de confiance, de respect et de sérénité. »

Une pédagogie fondée sur le plaisir de jouer

La musique est avant tout un langage vivant.

Apprendre la guitare ne consiste pas uniquement à acquérir une technique : c'est aussi apprendre à développer son écoute, sa créativité, son sens du rythme, son expressivité et le plaisir de partager la musique avec d'autres.

La progression se construit pas à pas, dans une atmosphère bienveillante, exigeante et motivante. L'objectif est que chaque élève avance avec confiance, découvre son propre univers musical et prenne plaisir à jouer régulièrement.

Les cours sont **uniquement** individuels afin de respecter le rythme, les besoins et les objectifs de chacun(e).

Selon les envies de l'élève, le travail peut porter sur différents styles et pratiques :

- guitare classique, pop, rock, blues, variété ou folk ;
- accompagnement et improvisation ;
- technique instrumentale ;
- lecture musicale et développement de l'oreille.

Les formules proposées

Chaque élève est différent : ses objectifs, ses disponibilités, son rythme d'apprentissage et ses envies lui sont propres. Couleur Guitare propose donc trois formules :

Formule	Organisation	Pour qui ?
1	Cours réguliers hors vacances scolaires	Enfants, adolescents et familles souhaitant suivre le rythme scolaire
2	Cours réguliers y compris pendant les vacances scolaires	Notamment les adultes souhaitant poursuivre pendant les vacances
3	Cours ponctuels, sur rendez-vous	Élèves recherchant un accompagnement à la carte, sans créneau fixe

1. Les cours réguliers

Les cours réguliers reposent sur la réservation d'un créneau hebdomadaire fixe.

Cette organisation permet d'assurer un véritable suivi pédagogique et de garantir à chaque élève une place dans le planning de Couleur Guitare.

Le créneau est réservé pendant toute la durée du calendrier choisi.

L'inscription est confirmée par la signature de la fiche d'inscription et la remise du planning individuel de cours.

1.1 Calendrier scolaire – Zone C (Toulouse)

Les cours sont dispensés du lundi 7 septembre 2026 au samedi 3 juillet 2027 inclus, hors vacances scolaires de la zone C, jours fériés et dates de fermeture de Couleur Guitare indiquées dans le planning individuel.

Cette formule convient particulièrement aux enfants, aux adolescents et aux familles souhaitant suivre le rythme scolaire.

1.2 Calendrier avec vacances comprises

Les élèves qui le souhaitent, notamment les adultes, peuvent poursuivre leurs cours pendant les vacances scolaires.

Un calendrier est établi au moment de l'inscription. Les cours sont programmés du lundi 7 septembre 2026 au samedi 24 juillet 2027 inclus, à l'exception de la période de fermeture annuelle de Couleur Guitare pendant les fêtes de fin d'année.

Période de fermeture annuelle : du mardi 22 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus et pour les vacances d'été ; à partir du Dimanche 25 juillet 2027

1.3 Fiche d'inscription et planning de cours individuel

Une copie de la fiche d'inscription et le planning de cours individuel remis à l'élève ou à son représentant légal précisent notamment :

- le jour, l'horaire et la durée habituels du cours ;
- les dates exactes des séances prévues ;
- les vacances, jours fériés et fermetures pris en compte ;
- le nombre total de cours.
- le montant total du forfait et l'échéancier choisi.

La fiche d'inscription et le planning de cours individuel complètent le présent règlement. Ils sont conservés par l'élève ou son représentant légal et par Couleur Guitare.

2. Le forfait annuel

Les cours réguliers fonctionnent sous la forme d'un forfait couvrant toute la durée du calendrier retenu.

Le forfait est calculé individuellement en fonction :

- du jour de cours choisi ;
- de la durée du cours : 30 minutes ou 1 heure ;
- du calendrier retenu ;
- des vacances scolaires, le cas échéant ;
- des jours fériés ;
- des dates de fermeture de Couleur Guitare connues au moment de l'inscription.

Son montant est arrêté le jour de l'inscription pour un nouvel élève et au moment de la rentrée pour un élève déjà inscrit. Il figure sur la fiche d'inscription.

Toute fermeture décidée par Couleur Guitare après l'établissement du forfait donne lieu à un cours de remplacement ou, si celui-ci ne peut être organisé, à un remboursement ou à une déduction sur une échéance à venir.

3. Tarifs

Prestation	Tarif	Conditions
Cours individuel de 30 minutes	21 €	Cours régulier – montant intégré au forfait
Cours individuel d'une heure	40 €	Cours régulier – montant intégré au forfait
Cours ponctuel d'une heure	45 €	Sur rendez-vous, selon les disponibilités
Durée supplémentaire	Au prorata	Sur la base du tarif du cours ponctuel

4. Modalités de règlement

Le règlement du forfait des cours réguliers peut être effectué selon l'une des modalités suivantes :

- en une fois, au début de l'année ;
- en trois échéances, au début de chaque trimestre : septembre, janvier et avril ;
- mensuellement, en 10 ou 11 échéances, entre le 1er et le 5 de chaque mois, selon l'échéancier indiqué sur la fiche d'inscription.

Important : Le règlement trimestriel ou mensuel constitue uniquement un échelonnement du paiement du forfait. Il ne transforme pas l'inscription en abonnement trimestriel ou mensuel.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- le virement bancaire ;
- le chèque à l'ordre de « Françoise DARTIGUES – Couleur Guitare » ;
- les espèces.

Une ou plusieurs factures peuvent être établies sur demande.

Les cours ponctuels sont réglés au moment de chaque séance.

Coordonnées bancaires pour les virements

Si vous souhaitez régler les cours de guitare par virement, le RIB de Couleur Guitare vous sera transmis lors de votre inscription ou de votre premier cours.

5. Engagement et interruption des cours réguliers

L'inscription aux cours réguliers vaut engagement pour toute la durée du calendrier choisi.

Une interruption anticipée peut toutefois être demandée pour un motif sérieux rendant durablement impossible la poursuite des cours, notamment un déménagement éloigné ou une incapacité médicale de longue durée (> 3 mois). La demande doit être adressée par écrit à Couleur Guitare, accompagnée d'un justificatif lorsque la situation s'y prête.

6. Absences et annulations

6.1 Absence de l'élève

Chaque élève inscrit à des cours réguliers peut annuler jusqu'à trois cours pour convenance personnelle dans l'année.

Pour qu'une absence soit comptabilisée parmi ces trois absences et ouvre droit à un cours de remplacement, elle doit être signalée au moins 48 heures avant le début du cours, par SMS, téléphone ou courriel.

Lorsque l'organisation du planning le permet, l'enseignante propose un cours de remplacement. Si elle n'est pas en mesure d'en proposer un, ce cours est remboursé ou déduit d'une échéance à venir.

Au-delà de trois absences pour convenance personnelle dans l'année, les cours annulés par l'élève restent dus.

6.2 Absence de l'enseignante

En cas d'absence de l'enseignante, le cours est remplacé.

Si aucun remplacement ne peut être organisé, il est remboursé ou déduit d'une échéance à venir.

7. Les cours ponctuels

Les cours ponctuels sont proposés sur rendez-vous, selon les disponibilités du planning, et ne donnent pas lieu à la réservation d'un créneau hebdomadaire fixe.

Le règlement est effectué au moment de chaque séance. Toute annulation doit être signalée au moins 48 heures avant le début du cours ; passé ce délai, le cours réservé reste dû.

8. Protection des données, communication et ponctualité

Les coordonnées des élèves sont utilisées uniquement pour la gestion des cours. Elles ne sont jamais transmises à des tiers sans accord.

Toute modification durable des coordonnées de l'élève ou de son représentant légal doit être communiquée à Couleur Guitare.

Afin de préserver la qualité des cours et le bon déroulement du planning, l'élève est invité à respecter l'horaire convenu. Un retard de l'élève ne sera pas compensé au-delà de l'horaire de fin prévu.

9. Matériel et prêt ponctuel

Chaque élève doit venir avec son instrument, ses accessoires et ses partitions.

À titre exceptionnel et sous réserve de disponibilité, Couleur Guitare peut mettre une guitare à disposition pendant le cours.

Ce prêt est limité à la durée de la séance : le matériel doit être utilisé avec soin et restitué en bon état.

Les partitions peuvent être affichées sur l'écran TV lorsqu'un fichier Guitar Pro est disponible.

10. Acceptation du règlement

La signature de la fiche d'inscription atteste que l'élève ou son représentant légal a reçu, lu et accepté le présent règlement ainsi que le planning individuel de cours et les conditions financières qui figurent sur le recto de la fiche d'inscription.

Une formule adaptée à chacun : Que vous choisissiez un suivi régulier ou quelques cours ponctuels, l'objectif reste le même : vous accompagner avec sérieux, bienveillance et enthousiasme afin que chaque séance soit un moment de progression... et de plaisir musical.